

Commune de MAZERULLES

Rue de Nancy
54280 MAZERULLES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Convocation du 28 mars 2025

Affichage du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 11 avril, à 20H30, légalement convoqué, par M. Franck DIEDLER, Maire, dans la salle de réunion de la Mairie.

Etaient présents :

Isabelle BELLOY, Sédric BLIN, Franck DIEDLER, Patrick HERDIER, Thomas JOB, Robert JOUSSEMET, Sébastien KEMPF, Catherine RAMPON, Christiane WINIGER.

Excusé :

Denise MATHIEU donne procuration à Thomas JOB

Philippe THIVET donne procuration à Patrick HERDIER

Absent : néant

Considérant que le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte à 20H39.

Sédric BLIN est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 008/2025 : Attribution d'une subvention au CCAS

Rapporteur : Franck DIEDLER

Chaque année, la Commune verse une subvention au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses actions dans le domaine social.

Considérant la subvention allouée en 2024 pour 3 000.00 €,

Considérant le résultat cumulé de fonctionnement excédentaire de 5 817,59 € à la clôture 2024,

Considérant le budget 2025 du CCAS avec le versement d'une subvention de 2 000,00 €,

Considérant le projet de budget 2025 de la Commune,

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de verser une subvention de 2 000,00 € au CCAS pour 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De verser une subvention au CCAS de 2 000,00 € au titre de l'année 2025,
- De charger le Maire de procéder au versement de cette subvention.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 657363 du projet de budget 2025 de la Commune.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Franck DIEDLER



0008/2025